



Dépêche 09/02

Assistance informatique : groupe de travail du 8 mars 2002

Un premier pas... en arrière

Le 13 décembre, la Direction Générale s'était déclarée prête à étudier l'attribution de la qualification de Pupitreur Assistant Utilisateur aux agents des CMI.

L'attribution de cette qualification, et la prime qui en résulte, était de nature à répondre partiellement aux revendications des agents des CMI.

Les organisations syndicales avaient donc demandé à la DG un recensement exhaustif des agents concernés, qui donnerait lieu à un groupe de travail spécifique à tenir dans le 1^{er} trimestre 2002.

Le groupe de travail a bien été convoqué pour le 8 mars.

Il n'y avait hélas aucune trace de recensement dans le dossier préparatoire (remis l'avant-veille), seulement la réaffirmation des intentions de la DG.

Plus exactement, il y avait du nouveau : reconnaissance de la qualification ou pas, la DG entend laisser toute latitude aux DSF pour gérer les CMI. Les affectations à la tête du client continueront donc.

Dans ces conditions, les organisations syndicales ont préféré partir, en demandant à la DG un dossier plus complet.

A suivre donc.

Une lettre intersyndicale est en cours de confection.